

Ecoles maternelle et élémentaire des Chênes
SOCHAUX

Année scolaire 2016/2017

Dispositif :

**Plus de maîtres que
de classes**

Sommaire

1/ Caractéristiques de l'école

1.1/ Environnement

- 1.1.1 Profil de l'école
- 1.1.2 Sources PMA

1.2 / Présentation de l'école

1.3/ Evolution des effectifs

1.4/ Données sur le suivi des élèves

- 1.4.1 Maintiens
- 1.4.2 Prises en charge
 - 1.4.2.1 PPRE
 - 1.4.2.2 RASED
 - 1.4.2.3 APC
 - 1.4.2.4 Stages RAN
 - 1.4.2.5 Suivis extérieurs

2/ Diagnostic, analyse de la situation

2.1/ Evaluations GS

- 2.1.1 2011/2013
- 2.1.2 Janvier 2016

2.2/ Evaluations CP

- 2.2.1 Septembre 2013
- 2.2.2 Janvier 2014
- 2.2.3 Septembre 2015
- 2.2.4 Janvier 2016
- 2.2.4 Septembre 2016

2.3/ Evaluations nationales 2012

2.4/ Validation paliers 1 et 2 du socle commun

3/ Axes prioritaires du projet pédagogique

3.1/ Projet d'école

- 3.1.1 Axe 1
- 3.1.2 Axe 2

3.2/ Objectifs et caractéristiques du projet

- 3.2.1 Axes prioritaires
 - 3.2.1.1 Compréhension
 - 3.2.1.2 Production d'écrit
 - 3.2.1.3 Résolution de problèmes
- 3.2.2 Objectifs en lien avec le dispositif
- 3.2.3 Caractéristiques de la mise en œuvre
- 3.2.4 Objectifs spécifiques du projet

4/ Organisation pédagogique

4.1/ Les domaines de travail retenus par le dispositif

4.2/ Formes d'interventions pédagogiques du maître surnuméraire

4.3/ Modalités d'enseignement coopératif en co-intervention

4.4/ Emploi du temps du maître +

5/ Evaluations

5.1/ Evaluations des élèves

5.2/ Evaluations des situations

5.3/ Evaluations des enseignants

5.4/ Evaluations du collectif

5.5/ Evaluations du dispositif

1. Caractéristiques de l'école

1.1 / Environnement

L'école se situe dans une zone urbaine à tendance sensible. Sochaux fait partie des 100 villes les plus pauvres de France.

Plus de la moitié de la population vit avec moins de 60% du revenu médian nationale soit moins de 11 250€ euros par an.

La catégorie socio-professionnelle la plus représentée est celle des ouvriers puis celle des « sans emploi ».

L'évolution semble plutôt négative ces dernières années.

1.1.1/ Profils de l'école

Ecole Elémentaire Chênes Rue des sablières 25600 SOCHAUX

PROFIL de l'ECOLE dans sa GLOBALITE : 143 élèves

Nombre d'élèves en famille monoparentale	37
Pourcentage	25,8 %

CSP des parents de l'école : 249 parents recensés

Sans emploi	83	33 %
Ouvriers, employés	99	40 %
Professions intermédiaires	12	5 %
Employés	37	15 %
Profession libérale	6	2 %
Cadres	9	4 %
Retraités	3	1 %
Agriculteurs	0	0 %

Ce projet concerne une population scolaire issue de CSP très défavorisées et résidant dans un quartier caractérisé par une absence de mixité sociale.

1.1.2/ Source PMA :

2001 Sochaux est la ville dont le revenu médian des ménages est le plus bas du Pays de Montbéliard (18 989 euros)

CSP : 7% artisans, commerçants, chefs d'entreprises et cadre
21% professions intermédiaires
24% employés
48% ouvriers

1.2 / Présentation de l'école

Ecole élémentaire des Chênes

A la rentrée 2016, l'école est composée de 7 classes élémentaires. Les élèves se répartissent ainsi :

Classe	Nombre d'élèves
CPa	18
CPb	18
CE1	21
CE1/CE2	14+6=20
CE2	22
CM1	26
CM2	18
TOTAL	143

L'équipe enseignante est stable, la majorité des enseignants y exercent depuis plusieurs années et sont titulaires de leur poste.

Les élèves proviennent essentiellement de l'école maternelle des Chênes située à proximité de l'école élémentaire.

1.3/ Evolution des effectifs

Nombre d'élèves inscrits :

2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016
110	108	115	132

Les effectifs de l'école ont subi une forte augmentation à la dernière rentrée et augmenteront au cours des prochaines années :

Prévisions des effectifs :

2016/2017	2017/2018
143	155

1.4/ Données sur le suivi des élèves

1.4.1/ Maintiens :

Les maintiens concernent les élèves ayant une scolarité prolongée de 1 an.

Ecole élémentaire des chênes :

Nombre d'élèves maintenus	Cycle 2	Cycle 3
2012/2013	2	0
2013/2014	0	1
2014/2015	2	1
2015/2016	1	2

1.4.2/ Prises en charge :

1.4.2.1/ PPRE

Ecole élémentaire des chênes :

Nombre d'élèves ayant bénéficié d'un PPRE	Cycle 2	Cycle 3
2012/2013	3	5
2013/2014	4	5
2014/2015	4	4
2015/2016	6	4

1.4.2.2/ RASED

Ecole élémentaire des chênes

Nombre d'élèves ayant bénéficié du RASED	<u>Cycle 2</u>	<u>Cycle 3</u>
2012/2013	7	2
2013/2014	9	2
2014/2015	8	4
2015/2016	12	2

1.4.2.3/ APC : suivi des élèves en difficulté.

Ecole élémentaire des Chênes

Nombre d'élèves ayant bénéficié de l'APC ou de l'aide personnalisée	Cycle 2	Cycle 3
2012/2013	18	27
2013/2014	21	32
2014/2015	26	33
2015/2016	8	43

1.4.2.4/ Stages RAN

Ecole élémentaire des Chênes

Nombre d'élèves ayant bénéficié d'un stage RAN	Cycle 3
2012/2013	9
2013/2014	11
2014/2015	18
2015/2016	15 + 6 Cycle 2

1.4.2.5/ Suivi extérieur

Ecole élémentaire des Chênes

Nombre d'élèves ayant bénéficié d'un suivi extérieur (CMPP, orthophonie, hôpital de jour, Psychologie):	<u>Cycle 2</u>	<u>Cycle 3</u>
2012/2013	3	2
2013/2014	2	1
2014/2015	4	3
2015/2016	3	4

2. Diagnostic, analyse de la situation

2.1/ Evaluations GS

Ecole Maternelle des Chênes

Evaluations 2011/2013

Compétences aux taux de réussite les plus faibles :	L1	L2	EC1	EC2	EC3	EC6	DM1	DM2	DM3
2011	86%	95%	52%	91%	70%	59%	54%	86%	73%
2012	35%	38%	20%	43%	14%	29%	21%	52%	21%
2013	84%	62%	58%	76%	73%	71%	73%	73%	56%

Fréquence des compétences évaluées comme faibles ces 3 années :

L1	L2	EC1	EC3	EC4	EC6	DM1	DM2	DM3	DM7
1	4	6	4	1	2	5	1	3	1

L1 : Comprendre des consignes données de manière collective

EC2 : distinguer les syllabes d'un mot prononcé

EC4 : mettre en relation des sons et des lettres

EC6 : écrire des lettres de l'alphabet et les reconnaître

DM2 : Définir des critères de classement

DM7 : Résoudre des problèmes portant sur les quantités

L2 : Comprendre un texte documentaire lu par l'enseignant ; faire des liens avec les questions qui se posaient ou/et avec ce qui a été découvert en classe

EC1 : Faire correspondre les mots d'un énoncé court à l'oral et à l'écrit

EC3 : Différencier les sons

DM1 : Ranger selon les critères donnés par l'enseignant

DM3 : Classer selon des critères donnés par l'enseignant

Evaluation Janvier 2016

							Ecriture du prénom (oui/non)		
	Dessin Bonhomme	Repérage de syllabes	Localisation d'un son	Correspon- dance Graphie / Phonie	Images séquentielles	Script	Cursive	Total sur 30	
Classe 1									
Moyenne par item (sur 6)	1,00	4,93	5,33	2,27	3,93			17,47	

							Ecriture du prénom (oui/non)		
	Dessin Bonhomme	Repé- rage de syllabe s	Localisati on d'un son	Correspo n- dance Graphie / Phonie	Images séquentiell es	Script	Cursiv e	Total sur 30	
Classe 2									
Moyenne par item (sur 6) :	0,95	4,30	4,10	2,10	2,60			14,05	

La moyenne sur 11 classes de GS est de 18,5 points (maxi : 22,1 et mini : 13,95).
L'école maternelle des Chênes a 15,5 points, **soit 3 points en dessous** de cette moyenne.

2.2/ Evaluations CP

Ecole Elémentaire des Chênes

Septembre 2013 :

Compétences obtenant les pourcentages de réussite les plus faibles :

- Phonologie syllabes : 57,58 %
- Liens graphie/phonie : 59,09 %
- Production d'écrit : 31,06 %

Janvier 2014 :

Compétences obtenant les pourcentages de réussite les plus faibles :

- Ecrire 5 mots et 1 phrase : 53,51 %

Septembre 2015 :

La moyenne sur 7 classes de CP est de 65% de réussite alors que la moyenne des CP de notre école est de 56% **soit 9 points au-dessous**.

Janvier 2016 :

La moyenne sur 7 classes de CP est de 82% de réussite alors que la moyenne des CP de notre école est de 77% **soit 5 points au-dessous**.

Septembre 2016 :

CP – Sochaux Chênes - Classe de Sandrine CALLIER – 18 élèves – Date de passation : 6 Septembre 2016

Mémorisation Mot (1)	Mémorisation Mot (2)	Phonologie syllabes	Phonologie phonèmes	Discrimination visuelle	Vocabulaire technique	Alphabet	Liens graphie/phonie	Production d'écrit	Total sur 48	% de réussite
----------------------	----------------------	---------------------	---------------------	-------------------------	-----------------------	----------	----------------------	--------------------	---------------------	---------------

Moyennes de la classe :

2,56	2,17	2,83	4,00	4,67	4,33	4,50	3,61	2,89	31,56
-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	--------------

% réussite :

85,19	72,22	47,22	66,67	77,78	72,22	75,00	60,19	48,15	65,74
-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

CP – Sochaux Chênes - Classe de Sophie DEY – 18 élèves – Date de passation : 5 Septembre 2016

Mémorisation Mot (1)	Mémorisation Mot (2)	Phonologie syllabes	Phonologie phonèmes	Discrimination visuelle	Vocabulaire technique	Alphabet	Liens graphie/phonie	Production d'écrit	Total sur 48	% de réussite
----------------------	----------------------	---------------------	---------------------	-------------------------	-----------------------	----------	----------------------	--------------------	---------------------	---------------

Moyennes de la classe :

2,39	1,39	3,17	3,11	4,83	4,28	2,78	3,00	1,17	26,11
-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	--------------

%
réussite :

79,63	46,30	52,78	51,85	80,56	71,30	46,30	50,00	19,44	54,40
-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

La moyenne sur 6 classes de CP est de 65% de réussite alors que la moyenne des CP de notre école est de 60% soit **5 points en dessous.**

2.3/ Evaluations Nationales CE1 / 2012

Ecole Élémentaire des Chênes

F R A N Ç A I S	Taux de Réussite	Moins de 30%	De 30% à 46%	De 47% à 65%	66% et plus
	Pourcentage d'élèves	15,0%	20,0%	45,0%	20,0%
	Résultats circonscription	13,2%	16,9%	30,7%	39,3%

Pourcentage d'élèves ayant un taux de réussite inférieur à 50% :

35% => circonscription 30%

Pourcentage d'élèves ayant un taux de réussite inférieur à 30% :

15% => circonscription 13%

M A T H S	Taux de Réussite	Moins de 33%	De 33% à 50%	De 50% à 66%	61% et plus
	Pourcentage d'élèves	25,0%	35,0%	25,0%	15,0%
	Résultats circonscription	16,4%	22,0%	17,5%	44,1%

Pourcentage d'élèves ayant un taux de réussite inférieur à 50% :

60% => circonscription 38%

Pourcentage d'élèves ayant un taux de réussite inférieur à 30% :

25% => circonscription 16%

2.4/ Validation du palier 1 et 2 du socle commun

Ecole Élémentaire des Chênes

Pourcentage d'élèves ayant validé le palier du socle commun	Cycle 2 Palier 1	Cycle 3 Palier 2
2012/2013	85%	90%
2013/2014	90%	95%
2014/2015	90%	95%
2015/2016	85%	95%

Les résultats de notre école sont toujours inférieurs à la moyenne des résultats des autres écoles de la circonscription.

3. Axes prioritaires du projet pédagogique

3.1/ Projets d'écoles 2009/2017

Ecole élémentaire des Chênes

3.1.1/ Axe 1 / Objectifs à atteindre

Améliorer la maîtrise par tous les élèves des compétences de base en langue française orale et écrite.

Améliorer les compétences de base aux évaluations nationales

Amener les élèves à fréquenter des œuvres littéraires nombreuses et variées, échanger autour de ces œuvres avec ses pairs et avec des élèves d'autres classes, présenter les œuvres étudiées afin de développer l'intérêt et le plaisir de lire.

3.1.2/ Axe 2 / Objectifs à atteindre

Prendre en compte les élèves en difficulté permettant une amélioration significative des résultats en français et en mathématiques.

3.2/ Objectifs et caractéristiques du projet PDMQDC

3.2.1/ Axes prioritaires du projet pédagogique.

3.2.1.1 / Compréhension

Travail sur l'implicite des textes, les reformulations, les connecteurs, le lexique et les références culturelles.

Points de vigilance nécessitant une attention particulière : varier les types de textes (trop de narratif, penser aux textes documentaires), travail sur la lecture/compréhension de consignes (autonomie des élèves par rapport à la tâche).

3.2.1.2 / Production d'écrit

Travail sur la structuration du récit, les phrases courtes, simples et cohérentes, la segmentation des mots à l'écrit (CP) et les connecteurs.

Points de vigilance nécessitant une attention particulière : structure narrative, passage de l'oral à l'écrit, les connecteurs.

3.2.1.3 / Résolution de problèmes

Travail sur les manipulations, la méthodologie (automatismes), le sens des opérations, la compréhension de l'énoncé et la rédaction de la phrase réponse.

Points de vigilance nécessitant une attention particulière : situations multiplicatives et de partage, problèmes à étapes, rédaction de la phrase réponse en précisant l'unité, passage de la manipulation aux calculs.

3.2.2 / Objectifs en lien avec le dispositif

- Conduire chaque élève à la maîtrise du socle commun, assurer la maîtrise des compétences de base.
- Prévenir la difficulté scolaire en permettant de nouvelles organisations pédagogiques : aider les élèves en difficulté en travaillant, au sein du collectif de la classe, les mêmes enjeux d'apprentissage avec des aménagements (différenciation pédagogique).
- Mieux répondre et remédier aux difficultés rencontrées par les élèves, sans se substituer à l'aide spécialisée.

3.2.3 / Caractéristiques de la mise en œuvre

- Est en lien étroit avec le projet d'école
- Met en œuvre des conditions propices au travail en équipe, afin ***d'inscrire l'action du maître surnuméraire dans un cadre didactique commun.***
- S'inscrit dans une démarche qui vise à explorer toutes les options possibles, sans dupliquer les situations vécues en classe mais en initiant des démarches innovantes.
- Prévoit les modalités d'intervention du maître « surnuméraire ».
- Explicite les modalités concrètes d'organisation, les enjeux d'apprentissage et d'aide.
- Prévoit l'organisation d'une régulation du dispositif au cours de l'année : durée, temps d'échanges... (*articulation avec le RASED*).

3.2.4 / Objectifs spécifiques du projet

- Le projet porte sur une amélioration significative des résultats des élèves dans la maîtrise des compétences attendues en français et mathématiques.
- Chaque élève du cycle 2 doit maîtriser la totalité des compétences attendues au palier 1 du socle commun dans les domaines fondamentaux, l'enseignant supplémentaire interviendra en priorité au cycle 2 selon les modalités définies en équipes pédagogiques.
- Les interventions en GS et cycle 3 se feront en fonction des besoins identifiés par l'équipe pédagogique.

- Réduire significativement les écarts entre d'une part les résultats obtenus par l'école aux paliers 1 et 2 et d'autre part les résultats moyens de la circonscription.



4. Organisation pédagogique

4.1/ Les domaines de travail retenus par le dispositif :

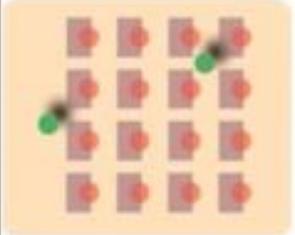
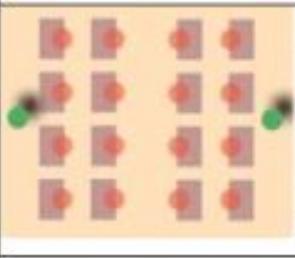
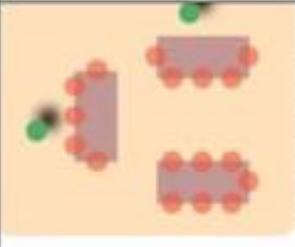
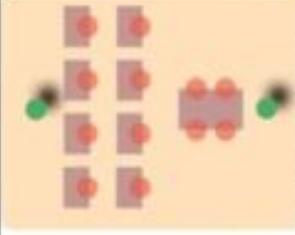
Les effets positifs repérés « Qu'est-ce qui est efficace dans notre école ? »		Les facteurs de l'efficacité « Qu'est-ce qui a conduit à ces effets positifs ? »			Les points de vigilance « Quels sont les éléments qui nécessitent une attention particulière ? »
Quelles sont les situations d'apprentissage dans lesquelles le travail à deux apporte une réelle plus-value ? (Indiquer le niveau)	Sur quelles dimensions peut-on observer des progrès ? (Critères observables)	Organisation retenue	Les autres critères qui ont favorisé l'efficacité du travail	Les gestes professionnels favorisants	
Lecture compréhension (CP CE1 CE2)	Travail sur l'implicite des textes, les reformulations, les connecteurs, le lexique et les références culturelles.	Co-intervention, groupes hétérogènes ou homogènes	Méthode La Cigale CP et Lectorino CE1 CE2	Explicitation des consignes et des objectifs	Points de vigilance nécessitant une attention particulière : varier les types de textes (trop de narratif, penser aux textes documentaires), travail sur la lecture/compréhension de consignes (autonomie des élèves par rapport à la tâche).
Résolution de problèmes (CP CE1)	Travail sur les manipulations, la méthodologie (automatismes), le sens des opérations, la compréhension de l'énoncé et la rédaction de la phrase réponse.	Co-intervention, groupes homogènes ou hétérogènes	Méthode résolution de problèmes Retz CE1	Explicitation des consignes et des objectifs	Points de vigilance nécessitant une attention particulière : situations multiplicatives et de partage, problèmes à étapes, rédaction de la phrase réponse en précisant l'unité, passage de la manipulation aux calculs.

Les effets positifs repérés « Qu'est-ce qui est efficace dans notre école ? »		Les facteurs de l'efficacité « Qu'est-ce qui a conduit à ces effets positifs ? »			Les points de vigilance « Quels sont les éléments qui nécessitent une attention particulière ? »
Quelles sont les situations d'apprentissage dans lesquelles le travail à deux apporte une réelle plus-value ? (Indiquer le niveau)	Sur quelles dimensions peut-on observer des progrès ? (Critères observables)	Organisation retenue	Les autres critères qui ont favorisé l'efficacité du travail	Les gestes professionnels favorisant	
Production d'écrit (CP CE1)	Travail sur la structuration du récit, les phrases courtes, simples et cohérentes, la segmentation des mots à l'écrit (CP) et les connecteurs.	Co-intervention, travail en groupes		Explicitation des consignes et objectifs, formulation à l'oral avant d'écrire	Points de vigilance nécessitant une attention particulière : structure narrative, passage de l'oral à l'écrit, les connecteurs.
Fluence lecture (CE1 CE2) Codage (CP CE1)	Travail sur la vitesse de lecture, la fluidité et la lecture expressive Homogénéisation du niveau, prévention du décrochage	Travail en groupes Travail en groupes et co-intervention	Travail sur le même support	Explicitation des consignes et objectifs Explicitation des consignes et objectifs	Travailler davantage Etre vigilant aux CE1 qui ont encore des problèmes de codage

- De façon transversale, la compétence « Apprendre à apprendre » sera envisagée : amélioration des stratégies, des procédures, des automatismes pour mieux réussir en classe.
- La priorité est donnée sur le cycle 2 : CP-CE1-CE2 où les interventions du maître supplémentaire seront massées.
- La prévention de la difficulté plutôt que la remédiation sera favorisée.
- Le travail est envisagé par période. Les enseignants pourront travailler sous forme de module avec un objectif ciblé et une évaluation en amont et en aval afin de mesurer l'effet du dispositif.

4.2/ Formes d'interventions pédagogiques du maître « surnuméraire »

- Pas de délégation de l'aide mais un travail collaboratif entre les enseignants.
- Pas de « hiérarchie » : soit le maître titulaire, soit le maître supplémentaire conduit la séance.
- Travail en ateliers autour d'un même objectif mais avec des consignes adaptées.
- Décloisonnement : organisation avec trois enseignants pour 2 classes pour travailler en groupes restreints.
- Voir tableau ci-dessous

Modalités d'intervention	
	2. L'un enseigne, l'autre aide
	3. Enseignement parallèle
	4. Enseignement en ateliers
	5. Enseignement avec groupe différencié
	6.

Un enseignant garde la responsabilité première de l'enseignement alors que l'autre professionnel circule dans la classe pour fournir une aide aux élèves qui en ont besoin.	La classe est divisée en deux. Les deux enseignants enseignent la même leçon, au même moment, à des groupes d'élèves hétérogènes mais égaux en nombre.	Les deux enseignants enseignent des contenus différents à un petit groupe d'élèves placés dans des ateliers qui sont répartis dans la salle de classe.	Un enseignant travaille avec le grand groupe pendant que l'autre travaille avec un petit groupe d'élèves.	Les deux enseignants travaillent ensemble pendant que l'autre enseigne.
---	--	--	---	---

4.3/ Modalités d'enseignement coopératif en co-intervention

Suivant les niveaux, le profil de la classe, le nombre d'élèves et la discipline, les modalités d'intervention peuvent changer.

La séparation en deux groupes distincts de travail mais proposant le même déroulement de séance et le même objectif semble être plus adéquate dans certains cas. Les professeurs déterminent auparavant si les activités prévues nécessitent ou non une séparation dans le même espace ou dans deux endroits différents. Cette organisation permet ainsi :

- d'optimiser les prises de parole dans chaque groupe,
- de permettre une différenciation entre groupe de niveaux (experts/faibles)
- de mieux prendre en charge et repérer les éventuelles difficultés.

Cela nécessite donc d'autre part une concertation entre les enseignants pour réaliser les séances et se mettre d'accord sur les critères de réussite, les passations de consignes, les types d'aides apportées. Les enseignants doivent être toutefois vigilants à ce que les deux groupes avancent au même rythme et que les points importants soient abordés de la même façon.

Pour les classes à double niveaux, cette organisation permet de laisser le groupe le plus autonome avec un des maîtres qui conserve le double niveau et le groupe d'élèves plus en difficulté peut ainsi solliciter davantage le maître qui n'a la charge que d'un seul groupe.

Par ailleurs la co-intervention, avec deux enseignants dans la classe a également ses avantages :

Deux visions d'enseignement, deux pédagogies, deux analyses des situations, deux façons de verbaliser les consignes et enseignements sont autant d'avantages qui permettent un cours sans temps morts, plus à l'écoute des difficultés et questions des élèves. Parfois le simple fait d'observer un autre enseignant et les actions/réactions des élèves permet de faire immédiatement des ajustements sur des ambiguïtés à lever pour faciliter la compréhension de tous les élèves. Cette organisation nécessite une certaine flexibilité et adaptabilité de la part des deux enseignants mais qui est très enrichissante du point de vue des élèves et des professeurs.

Une autre façon de travailler est également envisagée : un groupe de besoin ou un atelier au fond de la classe est créé afin de réaliser une réelle différenciation. Un des deux enseignants manipule avec des élèves ou les accompagne sur la notion abordée afin de mieux les soutenir ou leur faire comprendre la notion avec maniement de matériel. Pendant ce temps, (tout ou partie de la séance) l'autre maître prend en charge le groupe classe et mène la séance. L'objectif de la séance est le même avec des degrés différents d'exigence en fonction des groupes.

Pour chacune des interventions du maître +, des fiches actions seront rédigées par l'équipe afin de préciser les modalités de la co-intervention, les objectifs, et le mode d'évaluation. Ces fiches seront ensuite archivées afin de constituer la mémoire du dispositif.

Pour l'ensemble de ces dispositions de classe, le rôle de maître supplémentaire et celui du maître référent sont interchangeable et définis à l'avance par ces derniers.

4.4/ Emploi du temps Maître +

HORAIRES		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8 H 30	9H	CPA- Sophie LECTURE COMPREHEN SION	CPA- Sophie LECTURE COMPREHEN SION	CE2 LECTURE FLUENCE	CPB – Sandrine LECTURE PHONO	CP1- Naïma LECTURE COMPREHEN SION
9 H 20	9 H45	CPB- Sandrine MATHS	CPB- Sandrine MATHS	CPB – Sandrine RESOLUTION DE PROBLEMES	CPA- Naïma LECTURE COMPREHEN SION	CP B– Matthieu LECTURE
10 H 10 – 10 H 30	10 H 15 10 H 40					
10 H 30		CPA – Sophie MATHS	CPA – Sophie MATHS	CE2 MATHS RESOLUTION DE PROBLEMES	CE1 – Nolwenn RESOLUTION DE PROBLEMES	CP B – Matthieu LECTURE COMPREHEN SION

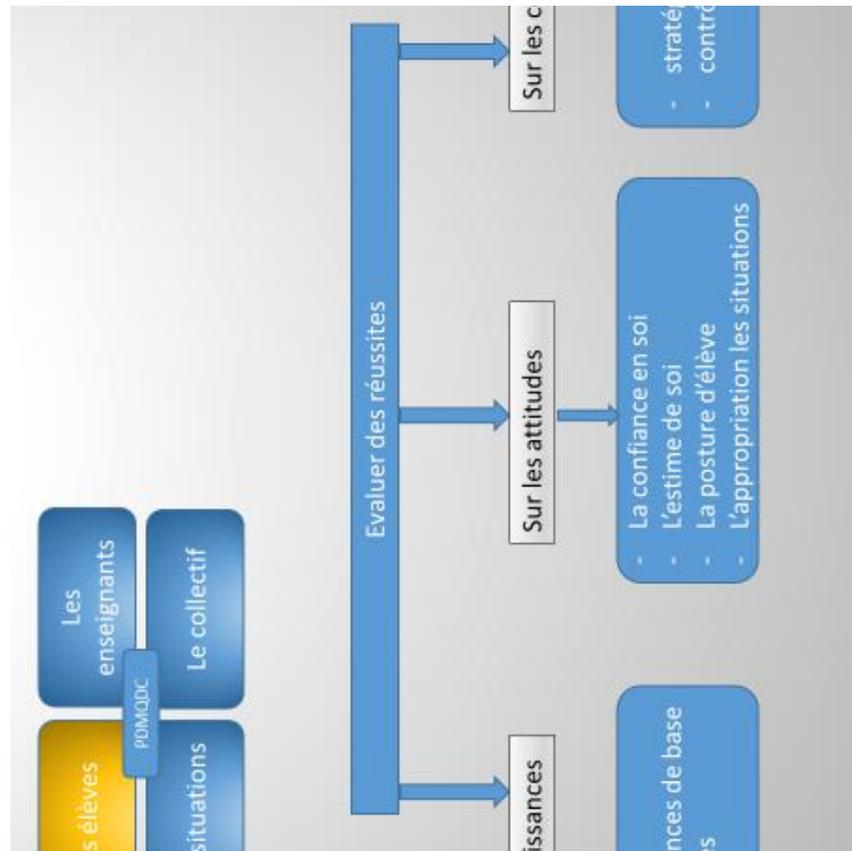
11 H 15	11 H 15	CPA-Sophie PRODUCTION DE TEXTES	CE1/CE2- Déborah RESOLUTION DE PROBLEMES	CPB - Sandrine PRODUCTION DE TEXTES	CPB - Sandrine ORTHOGRAP HE DICTEE	CE1 -Nolwenn PRODUCTION D ECRIT
13 H 45		CPB - Sandrine PHONO	CPB - Sandrine LECTURE DECODAGE		CE1/CE2 - Déborah PRODUCTION DE TEXTES	CE1/CE2- Déborah LECTURE - COMPREHEN SION
14 H 30		CE1 - Nolwenn LECTURE COMPREHEN SION	CE1- Nolwenn LECTURE COMPREHEN SIONM		CPA – Naima LECTURE COMPREHEN SION	CE2-Karima LECTURE- COMPREHEN SION
APC						

5. Evaluations

5.1/ Evaluations des élèves

Plusieurs temps d'évaluations (diagnostiques et sommatives) par période seront mis en place :

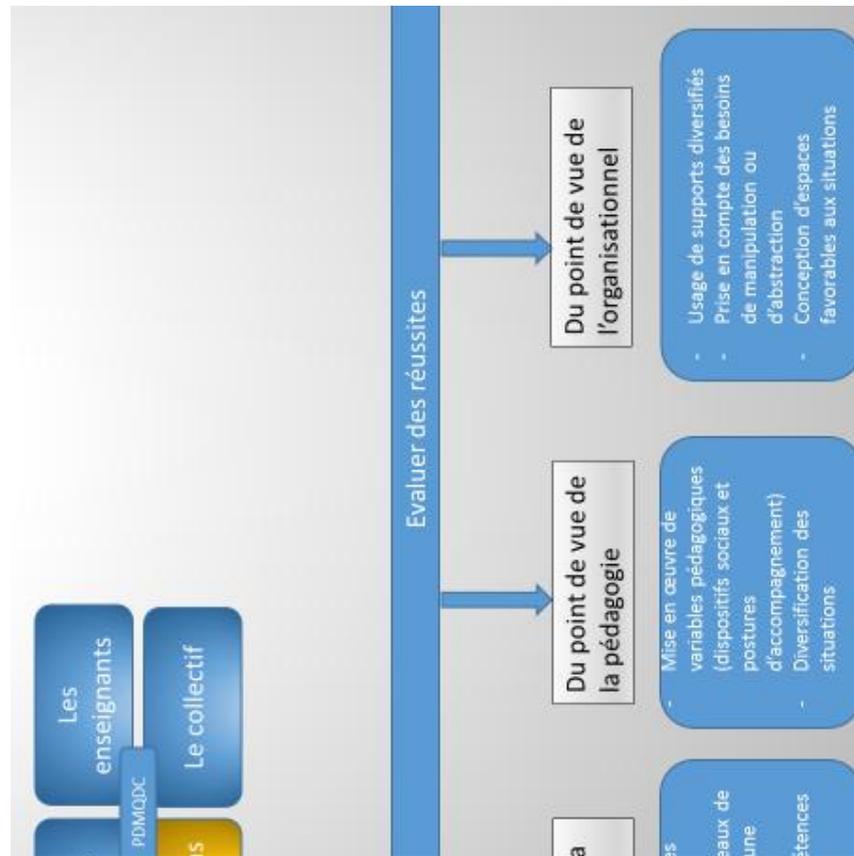
- sur les connaissances
- sur les attitudes
- sur les compétences



5.2/ Evaluation des situations

Evaluations des situations du point de vue :

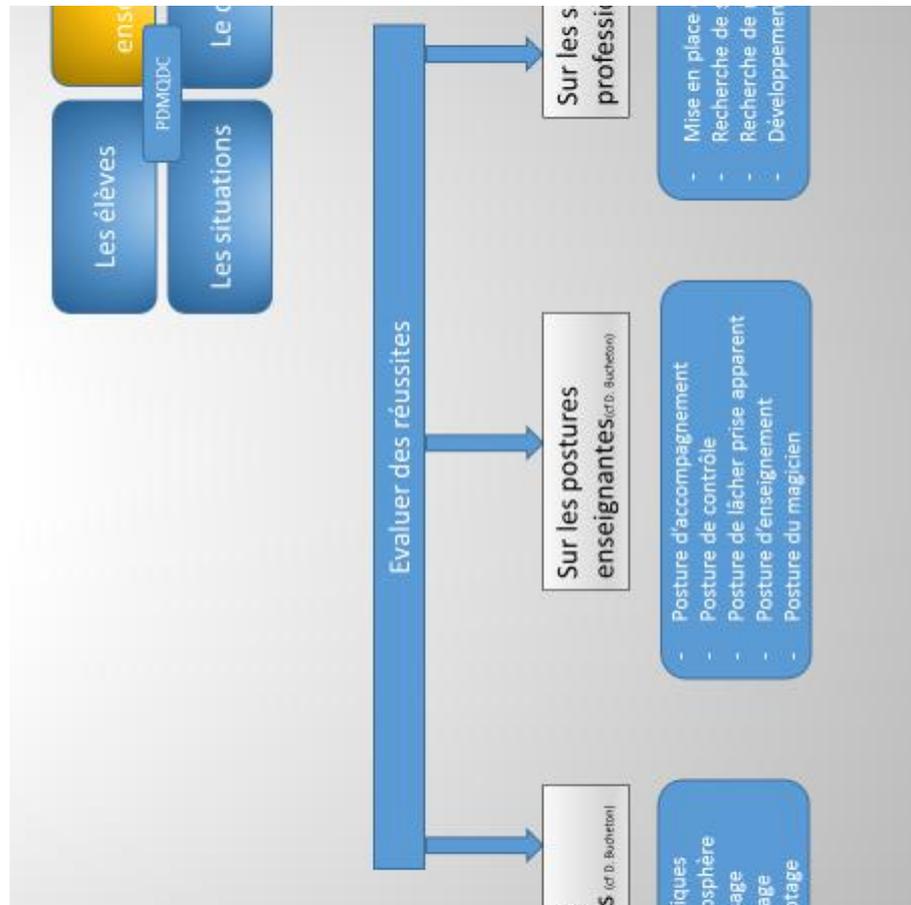
- de la didactique
- de la pédagogie
- de l'organisationnel
- de la temporalité



5.3/ Evaluation des enseignants

Evaluations des enseignants sur :

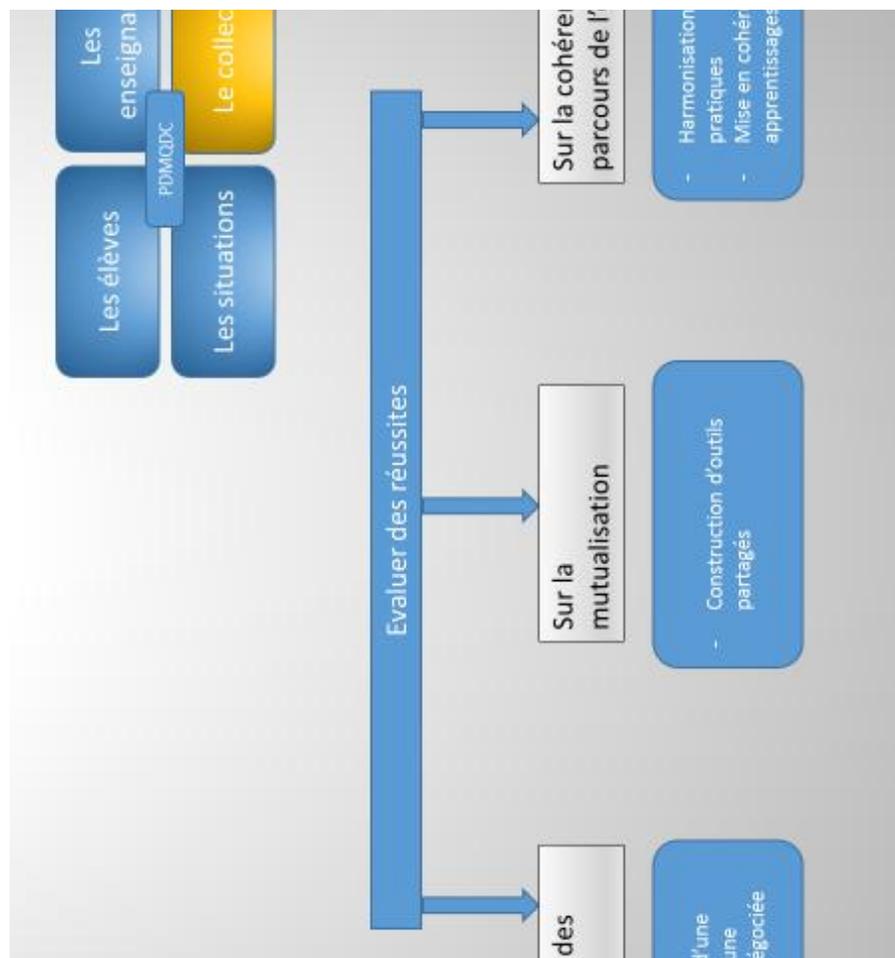
- les gestes professionnels
- les postures enseignantes
- les savoirs professionnels



5.4/ Evaluation du collectif

Evaluations du collectif sur :

- le partage des savoirs
- la mutualisation
- la cohérence du parcours des élèves



5.5/ Evaluation du dispositif

Le suivi du dispositif par le biais de réunions de régulation sera mis en place. Des bilans intermédiaires, des moyens pour évaluer l'apport du dispositif et les difficultés rencontrées y seront alors envisagés :

- L'indicateur retenu pour mesurer l'effet des actions entreprises sera principalement l'évolution du taux d'acquisition du palier 2 du socle commun. L'équipe envisage également de réfléchir à un outil d'évaluation propre au dispositif afin de pouvoir concrètement effectuer un bilan.
- Au sein d'une séquence, des évaluations diagnostiques et des évaluations de fin de séquence permettront de mesurer à court terme l'effet du dispositif et les progrès des élèves.
- Amélioration des résultats aux évaluations
- Baisse du taux de maintien
- Baisse du nombre de prises en charges RASED, APC.
- Baisse du nombre de PPRE et PPRE passerelle.

